

Toulouse, jeudi 7 mai 2020

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

UN PLAN EUROPÉEN POUR LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE

L'industrie aéronautique française traverse aujourd'hui la crise la plus grave de son histoire. Or, dans le sud-ouest, premier bassin aéronautique d'Europe, et plus particulièrement en ex-région Midi-Pyrénées et à Toulouse la croissance de nos territoires depuis 20 ans est tirée par l'écosystème aéronautique.

Dans le Grand Sud-Ouest, la filière occupe plus de 120 000 personnes dont près des deux tiers en Occitanie.

Dans 10, 20 ou 30 ans, les peuples de tous les continents auront toujours besoin de se déplacer, de coopérer, d'échanger, de voyager. La filière aéronautique doit donc être protégée dans son ensemble, des grands groupes jusqu'aux fournisseurs. Cette chaîne de fournisseurs irrigue tous les bassins de nos territoires jusqu'aux plus ruraux.

Face à la Chine et les États qui soutiennent massivement leur constructeur, Boeing et COMAC, la France et l'Europe sont en position de leader mondial reconnu. Le niveau des investissements nécessaires pour soutenir une filière emblématique est colossal. L'Europe a un rôle clé.

L'effort doit porter sur la consolidation de la supply chain, mais également sur la transformation digitale des entreprises. Un effort important doit être également fait pour un programme de recherche vers un avion décarboné. La proposition de la filière pour un fonds d'investissement de type AEROFUND est opportune. Il devrait être doté d'au moins un milliard d'euros pour faciliter la consolidation entre ETI et PME, protéger les compétences. Un plan massif de formations qualifiantes doit être lancé en parallèle. Il faut faciliter l'accès à de nouvelles compétences, répondre aux mutations industrielles, faciliter la mobilité des salariés. Ce plan devrait faire l'objet d'une concertation et d'une mise en œuvre associant l'État, les collectivités et les partenaires sociaux.

La trésorerie des entreprises doit faire l'objet de mesures de soutien par la caution d'emprunt sur 10 ans afin d'éviter qu'elles deviennent des proies pour des prédateurs qui viendraient racheter nos pépites industrielles et nos savoir-faire.

L'actualité nous rappelle la nécessité de l'action de l'État pour la défense des intérêts stratégiques, Il n'est pas trop tard pour préserver nos intérêts et ceux de l'Europe pour affirmer une Europe industrielle, de la recherche, du progrès social et des libertés.

Dans cette période très difficile pour notre région et notre pays, nous devons éviter aussi l'envol des bêtises, par exemple la nationalisation d'Airbus même partielle ne peut se faire sans l'accord de l'Allemagne et de la Chancelière sous peine de faire capoter toute stratégie financière de soutien jusqu'au niveau européen. La réponse est déjà connue : NEIN !!!

La diversification industrielle de Toulouse mais aussi de toute la région Occitanie est une ardente et urgente obligation.

Pour y parvenir la mobilisation de tous les acteurs sera nécessaire. Le CESER Occitanie propose que soient organisés des états généraux pour l'industrie et la création de valeur dans les territoires.

Pour ces raisons, le CESER Occitanie développera ces arguments dans une lettre au Président de la République ainsi qu'au Commissaire européen Thierry BRETON en charge de l'industrie et du numérique.